



POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

les 8 et 9 septembre 2020 à Criel sur Mer

Si vous êtes adhérent.e de l'association, et si vous souhaitez participer aux votes alors que vous ne pouvez être présent.e les 8 et 9 septembre 2020, vous pouvez donner votre « pouvoir » à un membre qui vous représentera lors des différents votes.

Attention : un seul pouvoir par adhérent.e est admis.

Prendre contact avec la personne à qui vous souhaitez confier votre pouvoir.

Seul.e.s les adhérent.e.s à jour de leur cotisation ont un droit de vote.

Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à l'adhérent.e de votre choix qui devra le présenter le jour des votes. Par précaution, envoyez un double de ce pouvoir à reunionsapac@conteurspro.fr. Merci à vous.

Je soussigné

membre de l'APAC

donne pouvoir à Mme/Mr

membre de l'APAC

pour me représenter lors des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APAC des 8 et 9 septembre 2020

Fait à

le :

Signature